

**PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU MERCREDI 27 FEVRIER 2008**

Etaient présents : Tous les conseillers municipaux sauf LOUVET Jacques qui a donné pouvoir à BRIE Gérard.

A/ BUDGET LOTISSEMENT

Le Maire informe que la procédure de consultation des entreprises a été lancée par le Cabinet ANDRE, Maître d'œuvre du projet. L'ouverture des plis aura lieu le vendredi 11 avril prochain.

A/ Compte de Gestion et Compte Administratif 2007

Après présentation détaillée par le Maire, le compte administratif est adopté par 13 voix pour et 1 abstention (celle du Maire qui n'a pas participé au vote) :

	DEPENSES	RECETTES
Dépenses 2007 (principalement achat terrains)	171 776,94	
Reprise Excédent 2006		24 158,08
TOTAUX	171 776,94	24 158,08
Déficit au 31/12/2007		147 618,86 €

B/ Budget Primitif 2008

Après discussions, le budget primitif est arrêté à l'unanimité comme suit :

	DEPENSES	RECETTES
Opérations 2008	700 205	701 293
TOTAUX	700 205	701 293
Excédent au B. P. 2008		+ 1 088 €

B/ PREPARATION BUDGET PRIMITIF 2008

Le Maire a présenté en détail un premier listing non exhaustif des travaux d'investissement à prévoir à court terme et qui feront l'objet d'un vote lors de la prochaine session de l'assemblée.

C/ AMENAGEMENT DE LA TRAVERSE DE ROULANS

Le Maire confirme que les travaux d'amélioration de la traverse du village, sous maîtrise d'ouvrage départementale, sont d'ores et déjà programmées en 2008. L'appel d'offres a été lancé le 27 février par le Conseil Général du Doubs. Cet aménagement routier se déroulera sur une période d'environ 6 mois avec circulation en alternat. Rappelons que le coût à la charge de la commune se chiffre à 45 900 € ht, soit 10 % de la dépense globale. Les plans sont consultables en mairie.

D/ DEJECTIONS CANINES

Suite à de nombreuses plaintes, il est demandé une nouvelle fois aux propriétaires de chiens de bien vouloir éviter de faire crotter leurs animaux sur les différents terrains sportifs du village (boules et football). En comptant sur leur compréhension.

Le Maire,
A. JACQUOT

